LA VIE SPORTIVE

HOCKEY

LES CHAMPIONNATS DES FLANDRES

Comme nous l'avons dit hier, le Polo-Club de Roubaix, confirmant sa forme actuelle, a battu le L.U.C par 3 buts à 1. Les deux équipes se présentèrent avec un remplaçant, mais le L.U.C avait dû modifier sa formation et la désunion qui en résulta au cours des premières minutes de jeu lui coûta un but. Par la suite, la partie fut assez égale, mais la triplette d'attaque du Polo s'avéra beaucoup plus réalisatrice. Sartorius, au centre, régularisa l'action des avants et est à la base du perçant de l'attaque.

Le Lille Hockey-Club (réserve) rencontrait son équipe première et dut s'incliner sur le score sévère de 5 à 0.

En deuxième série, les vétérans du L.U.C. ne triomphèrent que par 2 buts à 1 du L.H.C. Mais il fait signaler que cette dernière équipe était renforcée par deux anciens de qualité : Clément et R. Thellier. La nouvelle équipe de l'O.I.C. a dû encore encaisser une sévère leçon de l'équipe 2 du L.H.C. qui marqua 3 buts sans en prendre un seul en échange. La section de hockey de l'U.S.T. a continué sa série victorieuse en battant de justesse il est vrai, les vétérans du L.U.C. par 3 buts à 2, et enfin la jeune équipe 2 du Polo a remporté un joli succès aux dépens de la Stella de Marcq, par 3 buts à 1. Il est à noter que, par décision du district des Flandres, le match S.M.-L.H.C. (3) du 14 décembre dernier sera rejoué. Le classement devra donc être rectifié comme suit à la suite des matches de dimanche :

PREMIÈRE SÉRIE

1 P.C. de Roubaix	3	3	0	0	9	9	2
2 Lille H.C. (2)	3	2	0	1	7	9	2
3 Lille U.C.	3	2	0	1	7	9	3
4 Lille H.C. (réserve)	3	1	0	2	5	7	10
Arras et Douai : résultats non parvenus							

DEUXIÈME SÉRIE

1 Lille H.C. (2)	3	3	0	0	9	16	2
2 U.S. Tourcoing	3	3	0	0	9	13	2
3 Lille U.C. (vet.)	3	3	0	0	9	13	3
4 P.C. Roubaix (2)	3	1	0	2	5	4	11
5 Stella Marcq	2	1	0	1	4	5	3
6 Lille U.C. (réserves)	3	0	0	3	3	5	12
7 O.I.C. Lille	3	0	0	3	3	0	19
8 Lille H.C. (3)	2	0	0	2	2	1	5

BOXE

Les championnats du Nord amateurs

Les championnats du Nord amateurs se dérouleront dimanche 28 à Lille (salle de l'Orphéon). Comme les années précédentes, les éliminatoires se disputeront dans la matinée et les demi-finales et finales l'après-midi.

Engagements avant le 25 à M. Lhermoud, délégué départemental, 4, rue du Crédit-Municipal, à Lille. Tous les amateurs français habitant le département peuvent participer à ces championnats. Les boxeurs de moins de 20 ans doivent être détenteurs du brevet sportif national.

ÉDUCATION PHYSIQUE

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Pour les membres des sections de football, basket et athlétisme, culture physique demain mercredi à 18 h. 15, salle de l'Ancienne, 8, rue du Grand-Chemin.

COMMUNICATIONS

Les journées du prisonnier

On nous communique ce qui suit :

M. Raymond Sergeant, délégué régional du commissariat général à l'éducation générale et aux sports, remercie très sincèrement les comités régionaux et associations sportives qui, répondant à son appel, ont prévu l'organisation de manifestations sportives sous l'égide de la Croix-Rouge française et du Secours national ou qui, ne pouvant s'organiser, lui ont fait parvenir leur contribution volontaire.

Pour les journées du 25 décembre et du 1er janvier, toutes les entrées aux réunions sportives, y compris les entrées sur carte ou invitation, doivent être obligatoirement imposées à une de deux francs par place. Les organisateurs de manifestations sportives qui n'auraient pas fait parvenir de questionnaire et qui, de ce fait, ne seraient pas en possession des timbres de surtaxe, devront prélever deux francs de supplément par place, au profit des prisonniers et adresser le montant de ces suppléments au délégué départemental de la Croix-Rouge française de leur département.

Pour le Nord : M. G. Scrive, 28, rue de l'Arc, à Lille.

Le recensement des installations sportives

L'attention des propriétaires, locataires et usagers d'installations sportives de toute nature, est attirée de nouveau et de la façon la plus pressante sur les dispositions de la loi du 26 mai 1941, qui prescrit le recensement de ces installations et qui fixe au 1er janvier 1942 la date limite à laquelle devront être faites les déclarations. Passé ce délai, les contrevenants seront passibles de poursuites judiciaires.

Les imprimés de déclarations (feuilles jaunâtres) seront fournis aux intéressés dans les mairies. La direction régionale des sports, 4, rue Nationale, à Lille, se tient à la disposition de ceux qui n'auraient pu s'en procurer. Chaque déclaration doit être établie en quatre exemplaires, qui seront déposés obligatoirement à la mairie de la situation des lieux.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE CHAMPIONNAT DU NORD

P.P.C. St-Franç. Rx—St Jos. Wes 13—5
P.P.C. St-Fr. (réserves) b. Beaumont, forf.

RACING-CLUB DE LEERS. — Eq. H.C. pour toute la saison, sur son terrain ou adverse. Ecrire au siège, 2, rue de Nèchin.

JEU DE BOULES

TOURCOING. — Fédération des Sociétés de boules. — Résultats du dimanche 21. — Ville de Toul bat Exposition par 14 à 8. — Ko-Ki-Li-Fé bat Sainte-Anne par 13 à 12. — Melbourne bat Faisan-Gris par 12 à 8. — Commerce bat Rue Basse par 11 à 10. — Rue de Roncq bat Debruyckère par 10 à 7.

PÊCHE

SYNDICAT DES PÊCHEURS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Assemblée générale annuelle dimanche 28 décembre, à 11 h., salle de la Brasserie des Orphénonistes, 120, rue de la Gare, à Roubaix. Rapports du secrétaire et du trésorier ; explications sur la nouvelle loi sur la pêche ; prorogation du mandat de l'administration.

PING-PONG

René Demulder, de l'A.S.R., est vainqueur à Mouscron

Le tournoi international organisé pour dimanche par le Normandie-Ping-Pong-Club de Mouscron et qui avait réuni 80 spongistes réputés, a été l'occasion d'un brillant succès pour René Demulder, de l'Académie des Sports de Roubaix, qui gagna de haute lutte sans perdre aucun set.

ACADÉMIE DES SPORTS DE ROUBAIX. — Mercredi de 17 à 20 h. 30, entraînement général.

JEUX AU PROFIT DES PRISONNIERS

STADE AMEDÉE-PROUVOST. — Au profit des prisonniers du Crétinier, jeu de 421, de 10 h. à 19 h. — Jeu de boules à la platine, de 10 h. à 19 h.

A 14 h., Excel. Rx-Tg contre S.C. Wattrelos (pupilles).

A 15 h., Excel. Rx-Tg contre sélection Wattrelos. — Cross, à la mi-temps, sous la direction de Wartelle.

CROIX. — A la suite du rebattage qui a eu lieu hier chez Debuissy, rue Ferrer, voici la liste des numéros de billets de participation qui gagnent un lot, lequel sera tenu à la disposition du bénéficiaire jusqu'au 4 janvier prochain au ravitaillement, 158, rue Jean-Jaurès. Passé cette date les lots resteront acquis à l'œuvre du prisonnier :

7653	13931	3364	4041	1868	7686
6415	4678	12204	9351	4253	13279
156	8983	2141	1291	2544	6729
7287	10640	5109	10429	11985	4141
4462	225	9052	10975	11891	9134
4467	6511	11326	3191	3175	4054
5623	5807	7693	6550	6447	11242
641	6069	1869	7779	7403	13253
3119	6583	7516	8251	5351	6422
5068	7794	4532	7753	1440	10923
9803	12180	715	4436	3856	6188
12035	184	6155	12210	5166	585
1563	3268	4025	4150	4704	7458
10925	11984	12018	12238	12246	325
2373	4017	6067	6858	7866	9215
9450	9507	10996	12099	12110	13266

LEERS-NORD. — Jeu de boule à la platine, chez Raymond Courtois, taverne Française, Grand'Place, du jeudi 25 au dimanche 28 décembre. 320 fr. de prix.

HIPPISME

LES COURSES

Lundi, à Dilbeek

Prix de Bienvenue (Attelé, 5.000 fr., 2.000 m.). — 1. Ursula (O. Talpe); 2. Ubaldini V; 3. Ufille. — Mutuel : 20.50, 7, 5.50, 5.50.

Prix Bonhomme Hiver (Attelé, 5.000 fr., 2.360 m.). — 1. Ursuline Haig (Const. Dekyser); 2. Uberty Guy; 3. Ulmaire du Vernier. — Mutuel : 6.50, 5.50, 26. — Jumelé gagnant : 112. — Jumelés placés : 50, 27, 141.

Prix Bon Espoir (Monté, 7.000 fr., 2.500 m.). — 1. Orphelitté (R. Bals); 2. Rumbeke; 3. Re Mac Grégor. — Mutuel : 13.50, 5.50, 5.50. — Jumelé gagnant : 14. — Jumelés placés : 15, 31, 60.

Prix du Firmament (Attelé, 8.000 fr., 2.400 m.). — 1. Raphael (M. Dewulf); 2. Real Volo; 3. Quinault V. — Mutuel : 8.50, 7.50, 7.50. — Jumelé gagnant : 70. — Jumelés placés : 27, 42, 66.

Prix du Bélier (Attelé, 8.000 fr., 2.300 m.). — 1. Roman (J. Vandaele); 2. Star Volo; 3. Nigh Watch. — Mutuel : 26.50, 16.50, 35. — Jumelé gagnant : 123. — Jumelés placés : 30, 42, 58.

Prix du Verseau (Monté, 7.000 fr., 2.500 m.). — 1. Silver Star (O. Slock); 2. Train Bloc; 3. Quiberon. — Mutuel : 8.50, 6, 6, 8.

Le « Double » Ursuline Haig sur Roman est de 38 francs par unité de cinq francs.

Bourse de Lille

du 22 décembre 1941

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, ex-droit, d. 3.500. — Aniche d. 4.335. — Anzin, 1.705. — Béthune, le 10e, d. 1.715. — Bruay, 760. — Carvin, d. 2.090. — Courrières, d. 665. — Dourges, 2.210. — Escarpelle, d. 8.660. — Lièvin, 830. — Marles, d. 1.285. — Ostricourt, d. 2.930. — Vicoigne, d. 1.365.

Gaz - Electricité. — Béthunoise, d. 630. — Contin. Gaz, d. 2.550. — Elect. et Gaz Nord, d. 790. — Electrique Nord, d. 840. — Energie Electr. Nord France, d. 700. — Roubaisienne d'Eclair., d. 2.525. — Union houillère et électrique, d. 500.

Metallurgie. — Aciéries du Nord, d. 610. — Biache, 840. — Constr. mécan. Cail, 765. — Delattre et Fouard, d. 770. — Denain-Anzin, d. 3.160. — Acier. Nord-Est, d. 1.002. — Jeumont, d. 740. — Louvroil, 1.145.

Pétroles. — Raffin. Pétroles Nord, d. 105.

Textiles. — Agache, d. 1.530. — Gillet-Thaon, 215. — Compt. Gén. Ind. Textile, d. 1.360. — Lyonnaise Textiles, act., d. 2.090. — Tiberghien, d. 770.

Ciments. — Ciments Fr. et Boulogne, d. 6.250. — Constr. La Loisne, d. 900.

Produits chimiques. — Engrais d'Auby, d. 530. — Engrais de Roubaix, 295. — Finaiens, 1.100. — Huiles et Goudrons, d. 2.150. — Kuhlmann, d. 1.960. — Saint-Gobain, d. 6.040.

Alimentation - Diverses. — Chocol. Kemmel, ex-droit. — Nouv. Epic. Nord, 283.

OBLIGATIONS

Lilloise des Moteurs 5 % 1930, 900. — Cotonnière de Fives 4,50 %, 915.

Bourse de Lyon

du lundi 22 décembre 1941

3 % Français, 96; 4 % Français 1917, 101.60; Crédit Nat. 1919, 632; Crédit Nat. 1920, 535; Suez, 25.200; Kuhlmann, 1.990; Quilmès, 23.000; Royal Dutch, 7.525; Schappe Lyon, 11.200; Shell, 845.

LA SUPÉRIORITÉ INDISCUTABLE DU BRONCHOCURE

Le Bronchocure, ce remède qui domine la toux, doit sa supériorité aux propriétés du chich-zâti, plantes des montagnes d'Algérie découverte en 1919 par l'Abbé Blanc, actuellement curé de Beni-Merod. Ses principes actifs, en s'éliminant par les voies respiratoires, décongestionnent, désinfectent, tonifient les muqueuses, attaquant le mal à sa source et procurant un soulagement rapide. Autre supériorité du Bronchocure : extrait végétal, sans produits toxiques, il convient à tous les âges, même aux bébés.

Le Bronchocure est livré sous forme de sirop (14 fr. 90 le grand flacon) ou de gouttes concentrées (de même composition que le sirop, sucre en moins) au prix de 16 fr. Chez votre Pharmacien, ou Lab. Bourély, 42, rue Rouelle, Paris.

Tirages financiers

VILLE DE PARIS 1910

Tirage du 20 décembre 1941

Le numéro 177.426 gagne 200.000 fr
Le numéro 426.021 gagne 10.000 fr

Bourse de Paris

du 22 décembre 1941

Valeurs françaises (obligations)

Fonds d'Etat français. — 3 %, 95.65. — 3 % amort., 97.75. — 4 % 1917, 102.30. — 4 % 1918, 103.30. — 5 % 1920, 140.20. — 4 % 1925, 187.10. — 4 ½ % 1932 A, 103.30. — 4 ½ % 1932 B, 102.40. — 4 ½ % 1937, 203.30. — 5 % 1939, 103.60. — Caisse autonome 5 % 1938, 121.40. — Oblig. Trésor 4 ½ % 1933, 1333 ; 1934, 1230. — Outill. Nation. 4 ½ % 1932, 1020. — Oblig. Trésor 4 ½ % 36 B, 138.90. — Bons Trésor 4 ½ % 1933, 1109.50 ; 4 ½ % 1934, 1090 ; 4 % 1935, 1085. — Caisse autonome tabacs, 1025.

Crédits Nationaux. — Crédit 1919, 630 ; 1920, 540 ; 1934, 1076 ; 1935, 1055.

Foncières et Communales. — Foncières 1883, 355 ; 1885, 387. — Communales 1891, 341 ; 1892, 414. — Foncières 1895, 410. — Communales 1899, 399. — Foncières 1903, 416. — Communales 1906, 409. — Foncières 1909, 195. — Communales 1912, 193. — Foncières 1913 3 ½ %, 415 ; 1913 4 %, 515. — Emprunt 1929, 1015. — Communales 1930, 994. — Foncières 1930, 986. — Communales 1931, 992. — Communales 1931-32, 1008. — Communales 1932, 1025. — Emprunt 1923, 1021. — Bons à lots 1888, 118. — Panama à lots, 177.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 426 ; 1875, 501 ; 1876, 495 ; 1892, 393 ; 1894-96, 289 ; 1898, 376 ; 1899, 376 ; 1904, 348 ; 1910 2 % 4 %, 328 ; 1910 3 %, 292 ; 1912, 295 ; 1928, 1010 ; 1929, 1011 ; 1930, 986 ; 1930 lots, 964 ; 1931, 965 ; 4 % fortif., 964 ; 1932, 998 ; 1934 5 ½ %, 1014 ; 1934 5 %, 1000 ; 1935, 1014 ; 1937, 1014 ; 1938, 1005.

Chemins de fer. — Est 6 %, 480 ; 5 %, 600 ; 3 % anc., 412 ; 3 % nouv., 410 ; 2 ½ %, 409.50 ; 5 % 1921 A, 910. — Lyon 6 %, 475 ; 5 %, 455 ; 3 % anc., 404 ; 3 % nouv., 398 ; 5 % 1921 A, 904. — Midi 6 %, 475 ; 5 %, 462 ; 3 % anc., 405 ; 3 % nouv., 415 ; 5 % 1921 A, 902. — Nord 6 %, 482 ; 5 %, 472 ; 3 % anc., 418 ; 3 % nouv., 436 ; 5 % 1921 A, 900. — Orléans 6 %, 479 ; 5 %, 451 ; 3 %, 425 ; 3 % 1884, 411 ; 5 % 1921 A, 910. — Ouest 3 % anc., 414 ; 3 % nouv., 415.

Emprunts Coloniaux. — Afriq. Equ 5 ½ % 1937, 1010. — Afriq Occid. 5 ½ % 1937, 1022. — Annam Tonkin 2 ½ %, 80. — Indochine 3 % 1909, 444 — Maroc 1914, 475. — Maroc 6 % 1927, 1036. — Tunis 1892, 400. — Algérie 1902, 404.

Valeurs françaises (Oblig.). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2012 ; 4 % 1931, 977 ; 5 ½ % 1934, 1016 ; 5 % 1935, 1019 ; 5 ½ % 1936, 1031 ; 6 % 1938, 1002.

Valeurs françaises (actions)

Actions françaises. — Banque d'Indochine, 8395. — Banque Nle Comm. Ind., 1210. — Crédit Lyonnais, 3875. — Société Générale non lib., 1490. — Suez actions, 24.975. — Est, 941. — Lyon, 1705. — Nord, 1710. — Nord-Est, 312. — Orléans, 1565. — Ouest, 1047. Distribution Electr., 2025. — Générale Electr., 4930. — Energie Industr., 3375. — Saint frères, 1170. — Aciéries du Nord, 615. — Chantiers de France, 1100. — Louvroil-Montbard, 1160. — Standard Pétroles, 1322. — Air liquide, 3065. — Pollet et Chausson, 3060. — Cultures tropicales, 437.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNEBRES

BONDUES. — Madame DESTOMBE-TILLIEU, *son épouse*,
Monsieur CASIMIR DESTOMBE ;
Mademoiselle RENÉE DESTOMBE et Monsieur JOSEPH LEFEBVRE, *son fiancé*,
Mademoiselle ANDRÉE DESTOMBE, *ses enfants* ;
Madame TILLIEU, *sa belle-mère* ;
Madame VERDIER-DESTOMBE, *sa sœur* ;
Monsieur et Madame LÉON DESTOMBE ;
Monsieur et Madame DOISE-DESTOMBE et leur fils ;
Monsieur et Madame MESSEAN-DESTOMBE et leur fils,
ses neveux, nièces et petits-neveux ;
Monsieur JEAN DESTOMBE et sa famille ; Monsieur JULES DESTOMBE et sa famille ; Monsieur ALBERT DESTOMBE et sa famille ; Monsieur WERQUIN-DESTOMBE ; Madame JULES DESTOMBE et sa famille ; Monsieur DELPHIN DESTOMBE, ancien juge au Tribunal de commerce de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur et Madame DELPHIN DESTOMBE ; Madame Narcisse DESTOMBE-LUTUN et sa famille ; les familles DESTOMBE - DERODE, BECQUART - CASTEL, BECQUART - MONTAIGNE, BAILLY-BECQUART ; les familles DUPRÉ, VAILLANT, SEGERS, GOSSE, TILLIEU-BALLOY, *ses cousins et cousines*,

Les Membres du Conseil d'administration de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Lille, du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille, de la Société des agriculteurs du Nord ; le Directeur, les Employés de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Lille ; ses nombreux amis, ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Casimir DESTOMBE

AGRICULTEUR A BONDUES

Commandeur du Mérite Agricole
Ancien adjoint au maire, Délégué cantonal
Administrateur des Hospices de Bondues
Président de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel de Lille
Président du Syndicat agricole de l'arrondissement de Lille
Vice-Président de la Société des agriculteurs du Nord
Vice-Président de la Société coopérative agricole de Lille-Ouest
Président du Cercle Union Colombophile de Lille

décédé à Bondues, le 21 décembre 1941, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.

Ils vous prient d'assister aux Convoi, Service et Funérailles qui auront lieu le vendredi 26 décembre 1941, à onze heures (heure allemande), en l'église de Bondues.

L'inhumation aura lieu au cimetière dudit lieu, dans le caveau de famille.

L'assemblée à la maison mortuaire, ferme du Fort, à dix heures trente.

Un De Profundis S. V. P.

Tramways J. Pont-de-Marcq, et Mongy, place de Marcq.

TOURCOING. — M. GÉRARD WULFFAERT-VANDAMME, *son époux* ;
M. et Mme ROBERT WULFFAERT-AUBERY ;
M. et Mme ROGER WULFFAERT-DESCAMPS ;
Le docteur MAURICE DURIEUX, et Mme DURIEUX-WULFFAERT,
ses enfants ;
Mlle MONIQUE WULFFAERT, Mlle MICHELINE WULFFAERT, M. JEAN-PAUL DURIEUX, Mlles NICOLE et FRANÇOISE DURIEUX, *ses petits-enfants*
et toute la famille ont la douleur de vous annoncer la mort de

Madame Gérard WULFFAERT née Aurélie VANDAMME

décédée subitement à Tourcoing, le 22 décembre 1941, dans sa 68e année.

Ils vous prient d'assister au Convoi et Service solennels qui auront lieu le vendredi 26 décembre, à 10 h. 15, en l'église du Sacré-Cœur. Assemblée à la maison mortuaire 34, rue de Bradford, à 10 heures.

La Messe de Convoi sera célébrée le mercredi 24 décembre, à 9 h. en ladite église.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

E. MARTE, P.F., 118, rue Nationale, Tourcoing. Tél. : 729.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister au Salut d'ange de

Alain OUVRIE

décédé à Roubaix, le 22 décembre, âgé de 3 jours, qui aura lieu le mercredi 24, à 15 h. en l'église Ste-Bernadette.

De la part de M. et Mme Charles Ouvrie et de toute la famille.

Roubaix, 221, boulevard de Fourmies.

Cet avis tient lieu de faire-part. d

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister au Salut d'ange pour

Lilianne BULCOURT

rappelée à Dieu, le 21 décembre 1941, à l'âge de 3 mois, qui aura lieu le mercredi 24, à 2 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Réunion rue de Denain, 10, à 2 h. 15.

De la part de M. et Mme Bulcourt, ses parents ; de ses grands-parents et toute la famille. 84334d

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

ROUBAIX. — Mlle Madeleine Henno, M. et Mme Henri Rousseau-Henno, M. et Mme Edgard Talpaert-Henno et toute la famille remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles de

M. François-Edmond HENNO

ou ont exprimé leurs sentiments de condoléance. 13169d

CROIX. — Monsieur Léon Kahla (en captivité), son gendre ; Mme Léon Kahla-Finart, sa fille, et leur fils, et toute la famille remercient toutes les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame veuve Alfred FINART née Clémence CLARISSE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance. d

TOURCOING. — Mme Baelen-Pohie et ses enfants, ainsi que toute la famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Monsieur André-Hubert BAELEN

et vous prient de bien vouloir assister à la Messe du mois qui sera célébrée en l'église Saint-Eloi, le jeudi 25 décembre, à 11 h. 30.

Offrande après la messe. 13133d

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un SERVICE SPÉCIAL fonctionne à Roubaix ; le DIMANCHE MATIN, de 9 heures à 9 heures 45 pour la réception des NÉCROLOGIES URGENTES.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 23 décembre 1941. - N° 23

Le ton de la jeune fille était si décidé, si sévère, que l'enfant eut peur. Elle céda, mais de fort mauvaise grâce.

Un moment après, lui donnant sa leçon d'histoire naturelle, Chantal lui fit, de façon très amusante, la description de l'ai, cet animal qu'on nomme « paresseux » à cause de la lenteur de ses mouvements. Pour amuser Ghislaine, elle le compara, si comiquement, à une petite élève qui mène son travail avec molesse et indolence, que l'enfant éclata de rire. De ce moment, elle redevint malléable, et écouta les explications de son professeur avec plaisir.

— Comme j'aime l'histoire naturelle ! dit-elle ; j'adore tout ce qui parle des bêtes. D'ailleurs, les animaux sont si drôles. Figurez-vous, Mademoiselle, qu'il est né hier quatre petits chats. Si vous voyiez comme ils sont amusants ! Andrena me les a montrés il y a un moment. Un est tout blanc avec le museau noir.

Aussitôt Chantal comprit à qui elle devait la vilaine boutade de tout à l'heure.

XVII

Ulric de Kalocsa referma soigneusement la porte du petit salon.

— Je pense que nous serons seuls, quelques instants, dit-il à Irène, qui l'attendait, assise dans le grand fauteuil.

— Mon père est en promenade ! répondit la vieille fille ; Ghislaine avec sa sotte institutrice qui la torture, et ne la lâchera pas ; Jean à son laboratoire. Une seule personne pourrait nous interrompre : tante Adélaïde ; mais cela est sans importance, puisqu'elle est déjà au courant.

Le jeune homme eut un geste de mauvaise humeur.

— Sa présence est au moins inutile. Elle n'est pas même capable de voir nettement la situation et de nous donner un conseil. Ses jérémiades sont énervantes.

— J'en conviens, concéda Irène ; toutefois, c'est encore quelque chose de l'avoir si facilement convertie à nos projets.

— En effet, ricana le jeune homme, le mot « or », dans cette occurence a été notre « Sésame ouvre-toi ». Je n'aurais jamais cru, ajouta-t-il avec insolence, que cette vieille fille fut si intéressée.

— Préférerez-vous, trancha sèchement Irène, que nous eussions trouvé chez elle quelque résistance ? N'aurons-nous pas assez à lutter contre la volonté de mon père, et la force d'inertie de Jean ?

— Oui, acquiesça le Hongrois, redevenu cauteleux, mais je persiste à penser que la présence ici de Mlle Adelaïde est indésirable. Nous devons prendre, à nous deux, les responsabilités nécessaires, et la mettre devant le fait accompli.

— C'est aussi mon avis.

Le jeune homme s'assit en face d'Irène.

La table seule les séparait.

En considérant le visage disgracieux de cette femme, il se demandait s'il trouverait en lui assez de courage pour se décider à l'épouser. Pourtant, il le faudrait, car c'était le seul moyen d'obtenir une part importante de l'énorme gâteau.

— La seule chose qu'elle ait pour elle, se disait-il, est son intelligence.

Il réfléchit un instant :

— A mon point de vue, est-ce vraiment là une qualité ? N'en éprouverai-je pas, au contraire, plus de difficulté si elle perce mes plans à jour ?

Il chassa cette idée déplaisante.

— Résumons-nous, dit-il tout haut.

— Si vous voulez.

— Vous savez, aussi bien que moi, que la trésorerie familiale est dans une situation tragique. La réalisation des valeurs a produit un total dérisoire. Une seule chance de salut nous reste : le mariage de Jean. Sommes-nous d'accord là-dessus ? insista-t-il froidement.

— Absolument ! acquiesça la vieille fille.

Le Hongrois reprit :

— Rien n'est parfait, en ce monde. Les Stalberg, au splendide passé, sont aujourd'hui sur la paille. La femme que je destine au duc est magnifiquement riche ; mais point de parchemins, une infime naissance, un passé familial inconnu... Oui ou non, devons-nous accepter cela ?...

Le sang bleu des Stalberg qui coulait, malgré tout, dans les veines d'Irène, eut un sursaut.

— Cette fortune, demanda-t-elle, en hésitant, car elle osait à peine formuler sa pensée, est-elle... est-elle de source douteuse ?

Les paupières lourdes du jeune homme se fermèrent presque complètement.

— Non, affirma-t-il, elle est simplement ignorée. Rien ne nous autorise à la supposer douteuse.

— Bien, dit la vieille fille rassurée.

— Nous ne pouvons avoir aucun espoir, reprit Ulric, tant que le duc n'a pas donné son assentiment. La plus dur de la tâche que nous nous sommes assignée reste donc à accomplir : le prévenir et le gagner à notre cause.

Irène frémit en songeant à la redoutable colère par laquelle son père accueillerait la proposition. Combien d'heures de lutte sévère faudrait-il pour vaincre sa résistance ?

Elle demanda :

— Mon père est-il complètement au courant du désastre auquel nous courons ?

— Non... Il croit seulement subir, comme tant d'autres, le contrecoup de la crise mondiale.

— Convient-il de lui ouvrir complètement les yeux ?

Ulric réfléchit un moment.

— La bataille est difficile à livrer, dit-il, et la tactique en est compliquée. Le duc est âgé ; nous ne pouvons, sans danger pour sa vie, le frapper de façon trop directe. Il convient donc de ne lui révéler la vérité qu'en la dosant. Fort heureusement nous avons encore deux mois devant nous. Les Damovitch n'arrivent aux sports d'hiver que fin janvier ; d'ici là nous aurons converti le duc à nos idées.

— Et Jean ? interrogea Irène.

— Jean, fit le Hongrois en souriant, sa résistance à nos assauts sera de courte durée. D'ailleurs, que peut-il demander de mieux ? Avec si dot énorme, Mlle Ginette, est charmante, certainement, il fera beaucoup d'envieux.

XVIII

— Mouvement de natation... étendez bien les jambes... appuyez-vous sur le sol, du bout des pieds et des mains... les paumes à plat... flexion du bras sur l'avant-bras, lentement, en tenant le corps bien raide.

Dans le sable, au bord de la piscine, revêtue de son maillot de bains moulant bien ses membres et son petit corps solide, Ghislaine, sous les commandements précis de Chantal, faisait de la culture physique. Jean, arrêté à côté de la jeune institutrice, observait les gestes de l'enfant.

— Bravo ! s'écria-t-il, tu es une véritable « petite athlète ». Tu seras une jeune fille très sport, et l'oncle Jean sera content.

— Hâtez-vous, Ghislaine, ordonna l'institutrice, de mettre votre peignoir et de rentrer à la maison.

— Déjà ! dit la fillette avec humeur... Non, Mademoiselle, continuons encore un peu.

Mme de Termont-Bellaire reprit d'une voix ferme :

— Je n'admets pas vos résistances. Il est impossible d'obtenir de vous, une seule fois, une obéissance rapide. Tous les ordres que je vous donne sont aussitôt discutés. Comprenez bien combien cette attitude est sotte. Vous vous faites punir, sans le moindre résultat, pour rien, car vous savez que je ne céderai pas.

— Je ne veux pas rentrer tout de suite.

— Allez, dit sèchement Chantal. Madeleine vous attend pour votre massage et votre friction, je vous en prie, ne m'obligez pas à répéter cette injonction.

— Non, fit la fillette en frappant du pied, je ne veux pas !

(A suivre).

PUBLICATIONS LÉGALES

Anciens Etablissements Amédée PROUVOST et Cie
Société Anonyme de Peignage
Capital : 24.000.000 de Francs
Siège social : 154, Rue de Cartigny, à ROUBAIX

EMPRUNT OBLIGATAIRE 4 1/2 % 1931

Sur les 627 obligations amortissables en 1942 299 ont été rachetées en Bourse ; le complément a fait l'objet d'un tirage au sort. Ci-dessous liste des 328 obligations sorties à ce tirage.

Les titres amortis seront remboursables à partir du 15 mai 1942 aux guichets du Crédit du Nord, coupon N° 23 attaché.

000.010	000.066	000.134	000.215	000.256	000.337
000.419	000.454	000.536	000.614	000.693	000.740
000.792	000.850	000.900	000.979	001.061	001.194
001.178	001.199	001.236	001.364	001.390	001.459
001.601	001.654	001.670	001.732	001.810	001.872
001.942	002.007	002.088	002.134	002.183	002.246
002.308	002.372	002.443	002.517	002.577	002.649
002.730	002.766	002.839	002.876	002.913	002.950
002.991	003.053	003.123	003.190	003.236	003.273
003.316	003.357	003.395	003.438	003.521	003.565
003.611	003.644	003.680	003.723	003.766	003.805
003.839	003.914	003.966	004.023	004.074	004.149
004.205	004.243	004.281	004.356	004.399	004.433
004.492	004.552	004.593	004.631	004.681	004.719
004.755	004.798	004.840	004.911	004.952	005.039
005.073	005.117	005.153	005.195	005.233	005.276
005.325	005.360	005.399	005.441	005.477	005.533
005.594	005.660	005.720	005.805	005.839	005.880
005.914	005.957	005.994	006.032	006.071	006.144
006.198	006.235	006.274	006.319	006.361	006.400
006.439	006.482	006.531	006.595	006.634	006.671
006.713	006.755	006.798	006.830	006.870	006.915
006.975	007.040	007.091	007.137	007.171	007.204
007.276	007.319	007.369	007.409	007.451	007.513
007.562	007.651	007.710	007.779	007.844	007.881
007.957	008.001	008.048	008.079	008.122	008.163
008.243	008.280	008.317	008.361	008.430	008.489
008.623	008.681	008.733	008.768	008.800	008.837
008.966	008.953	008.997	009.038	009.071	009.147
009.207	009.260	009.334	009.363	009.405	009.451
009.517	009.557	009.610	009.649	009.718	009.757
009.809	009.836	009.874	009.916	010.026	010.068
010.099	010.130	010.191	010.230	010.292	010.356
010.401	010.449	010.472	010.516	010.580	010.633
010.674	010.747	010.804	010.840	010.876	010.930
010.995	011.043	011.090	011.124	011.168	011.230
011.287	011.349	011.399	011.438	011.506	011.565
011.615	011.689	011.752	011.798	011.830	011.897
011.950	012.006	012.090	012.153	012.221	012.244
012.300	012.370	012.419	012.454	012.493	012.560
012.632	012.684	012.733	012.765	012.817	012.842
012.890	012.997	013.043	013.080	013.130	
013.198	013.250	013.289	013.356	013.440	013.503
013.575	013.647	013.704	013.790	013.859	013.905
013.962	014.023